

Image not found or type unknown



Problème de cotisation cadre

Par **britbrit**, le **17/12/2009** à **21:21**

Bonjour,rrnrnJe viens de recevoir un mail de mon employeur m'informant d'une erreur sur ma fiche de paie depuis février 2009. il me signale qu'en haut de ma fiche de paie mon statu est cadre mais que mes cotisation sont des cotisations non cadre.rrnrnMon employeur me propose donc de régulariser ma situation.rrnrnIl m'informe que dans mon contrat, je suis cadre depuis février 2009 et donc en gros j'ai pas vraiment le choix, il faut que j'accepte la régularisation. je lui dois donc 300e PAYABLE EN 3fois. rnA partir de décembre 2009, mon net à payer va donc diminuer.rrnrnLe problème c'est que je n'ai pas signé de contrat, j'ai juste une promesse d'embauche que je n'ai jamais signé et qu'il n'y a rien dessus qui parle de statu cadre. rnrnJe ne souhaite pas avoir le statu cadre avec le salaire que j'ai à l'heure actuelle.rrnrnSuis-je en droit de refuser la proposition de mon employeur?rrnrnmerci par avance de vos réponses.rrnrnCordialement.